RCS : NIORT
Code greffe : 7901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 50079
Numéro SIREN : 385 275 417
Nom ou dénomination : EURL ABC DEMOLITION AUTO ET RECYCLAGES

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2019 sous le numéro de dépôt 5673

Greffe du tribunal de commerce de NIORT

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 19/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/5673

Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation
Changement de forme juridique

Déposant :

Nom/dénomination : EURL ABC DEMOLITION AUTO ET RECYCLAGES

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 385 275 417

N° gestion : 1992 B 50079

Copie certifiée conforme
VP / 19/09/2019 18:00:11
N° de dépôt - 2019/5673 / 385275417

ABC DEMOLITION AUTO ET RECYCLAGES
Société à Responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : ZI de la Croix d'Ingand
79100 MAUZE THOUARSAIS

RCS NIORT 385 275 417

Rapport du commissaire à la transformation de la Société à Responsabilité Limitée ABC DEMOLITION AUTO ET RECYCLAGES en Société par Actions Simplifiée

SARL Cabinet FERRE : Société à Responsabilité Limitée au Capital de 31 000 €
Centre d'affaires Les Loges –Saint Sylvain d'Anjou
49480 Verrières-en-Anjou
Téléphone : 02 41 32 64 29
Fax : 02 41 86 92 30
E-Mail : contact@cabinet-ferre.com
N° RCS: B 451 538 771

Copie certifiée conforme
VP / 19/09/2019 18:00:11
N° de dépôt - 2019/5673 / 385275417

ABC DEMOLITION AUTO ET RECYCLAGES
Société à Responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : ZI de la Croix d'Ingand
79100 MAUZE THOUARSAIS

RCS NIORT 385 275 417

Rapport du commissaire à la transformation de la Société à Responsabilité Limitée ABC DEMOLITION AUTO ET RECYCLAGES en Société par Actions Simplifiée

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés en date du 12 septembre 2019, en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce et de l'article L. 224-3 du même code, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse sur la situation de votre société ;

- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société a été constituée le 7 mai 1992 sous la forme d'une Société à Responsabilité Limitée.
La société a pour objet :

- la casse auto, la négoce de véhicules d'occasion, la récupération ;
- l'achat et la vente de pièces détachées neuves ou d'occasion ;
- la location de matériels et de véhicules ;
- toutes réparations ;
- le recyclage de métaux ferreux ou non ferreux et de toutes autres matières
- ainsi que toutes prestations de services et accessoires se rapportant à l'activité principale.

Copie certifiée conforme
VP / 19/09/2019 18:00:11
N° de dépôt - 2019/5673 / 385275417

Au cours des deux dernières années, l'activité a généré une hausse du chiffre d'affaires. A ce titre, le chiffre d'affaires s'est établit à 439 491 € au 31 décembre 2018 contre 318 750 € au 31 décembre 2017.
En contrepartie, les coûts d'exploitation se sont élevés à 419 620 € au 31 décembre 2018 contre 324 510 € au 31 décembre 2017, ce qui a conduit à un résultat d'exploitation de 21 097 € au 31 décembre 2018 contre – 2 345 € au 31 décembre 2017.

Au cours des derniers mois, aucun changement significatif dans les conditions d'exploitation n'est intervenu.

Les capitaux propres de la société s'élèvent à 97 011 euros au 31 décembre 2018.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- A vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A Verrières-en-Anjou, le 18 septembre 2019,

SARL Cabinet FERRE
Représentée par Pascal FERRE
Commissaire à la Transformation
Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale d'Angers

Copie certifiée conforme
VP / 19/09/2019 18:00:11
N° de dépôt - 2019/5673 / 385275417